



Faux et usage de faux. Peine.

Par **Benjy**, le **10/01/2014** à **18:51**

Bonjour.

Je suis poursuivi pour faux et usage de faux en collégial (correctionnelle) Pour sois disant avoir fais ce délit.

J'avais un employeur "tyranique" (venir chez mes parents me harceller,me faire travailler sans me payer mes heures supp et sans contrat) M'ayant mis une pression énorme, j ai rempli un carnet à souche de commande (2 commandes).

Je n ai pas signé en vers un tiers ni mis de tampon. Juste un bon pour accord de ma part. Il a choisi de facturer (un commercial ne pouvant pas facturer) Je reconnais avoir menti. J ai des temoins pres a témoigner et des attestations de pression psychique et morales. Quelle peine je risque?

Cordialement.

Ps: La marchandise facturé n'a ni été enlevé ,ni livrée chose qui est interdite avant facturation.
Merci.